La lettre CCAS de PETITE-FORÊT
N°1 - octobre 2020

➡ LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, OUTIL DE DÉMOCRATIE AU SERVICE DES CITOYENS

Le CA du CCAS présidé par Sandrine GOMBERT

Le CCAS de Petite-Forêt est un établissement public administratif présidé par Sandrine Gombert, Maire de la commune. Son conseil d'administration est composé d'administrateurs élus et nommés. Cette parité permet au CCAS d'être un véritable outil de démocratie locale au service de nos concitoyens.

Le CCAS participe à la gestion de la politique sociale de la municipalité.

Dans le cadre de ses missions légales, il est chargé de constituer les dossiers d'aide sociale et de les transmettre au représentant de l'État ou au Président du Conseil départemental pour instruction et décision : dossier de prise en charge d'hébergement, obligation alimentaire, Allocation de Solidarité, domiciliation…

Le CCAS apporte également un soutien aux familles ou aux personnes habitant la commune au travers des aides facultatives : aide alimentaire, soutien à la parentalité, bourses scolaires, aide aux transports…

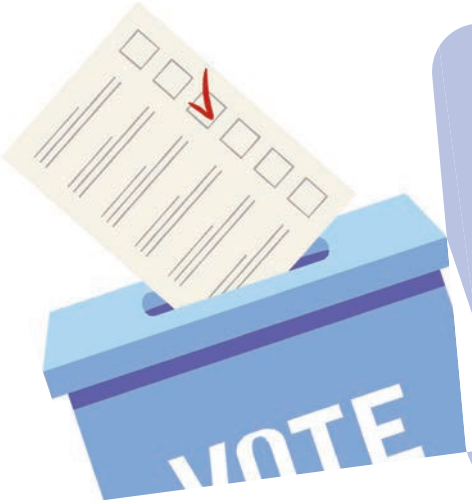

ADMINISTRATEURS ÉLUS

- Jean-Pierre POMMEROLE
- Véronique JOLY
- Marie-Renée LOUVION
- Pascal CROMBE
- Léa DEQUAYE
- Christine LEONET
- Grégory SPYCHALA
- Maryline COUTANT

ADMINISTRATEURS NOMMÉS

- Christian DEGRAVE
- Jean-Michel GODIN
- Marie-Geneviève DEGRANDSART
- Alberte LECROART
- Bernard VANDENHOVE
- Pierre BOURBOUZE
- Bruno LOUVION
- Jean-Claude DERCHE

Dans ce numéro

➡ LE COLIS DES SENIORS
➡ SORTIE ET ATELIERS SENIORS
➡ BOURSES SCOLAIRES 2020-2021
➡ VACCIN CONTRE LA GRIPPE

➡ PRÉSENTATION DU C.C.A.S

Le CCAS dispose de moyens humains et de structures pour répondre aux sollicitations des Franc-Forésiens.

Il compte **12 agents** et s'organise autour de **2 pôles** : Pôle Action sociale et pôle Autonomie.

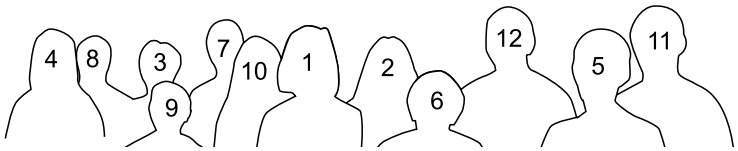

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale de Petite-Forêt

1 **Valérie LOUANNOUGHI** . . Directrice du CCAS
2 **Carole REGNEZ** . . . . . Secrétaire gestionnaire et référente du service de jardinage
3 **Isabelle DIETRE** . . . . . Responsable service social
4 **Marine VERMEERSCH** . . . Travailleur social
5 **Marie-Béatrice RANDOUR** . Agent d'accueil
6 **Catherine SKIMANI** . . . . . Référente Relais Infos Seniors
7 **Nathalie BOIS** . . . . . Responsable épicerie sociale et service handicap
8 **Quentin ROCQ** . . . . . Gestionnaire logistique
9 **Françoise DEVOYE** . . . . . Gestionnaire logistique
10 **Florence CRAPET** . . . . . Agent d'accueil social
11 **Ludovic SETAN** . . . . . Jardinier
12 **Antoine MARCEDDU** . . . . Jardinier

LE PÔLE ACTION SOCIALE accompagne les Franc-Forésiens dans les démarches de la vie quotidienne.

> Le service social

- Accompagnement des personnes en matière de logement, d'insertion professionnelle (RSA), ou rencontrant des difficultés financières passagères…
- Soutien aux démarches administratives.
- Attributions des aides facultatives : aides au transport, bourses scolaires, …
- Parcelle aux jardins Franc-Forésiens.

Contact :
80 rue Jean Jaurès – 03 27 28 17 64
accueil-ccas@mairie-petiteforet.fr

Horaires :
Lundi et jeudi de 8h00 à 12h00,
Mardi, mercredi et vendredi 8h00 à12h00 et de 13h30 à 17h30
1er et 3e samedi de 8h00 à 12h00 (hors vacances scolaires)

> L'épicerie sociale Joséphine Baker

- Aide alimentaire
- Accompagnement individuel en cas de difficultés passagères.
- Animations collectives sur les thématiques de la vie quotidienne.

Contact :
41 rue Jules Ferry – 03 27 29 84 59
epiceriesociale@mairie-petiteforet.fr

Horaires : **Sur rendez-vous**
Lundi de 8h00 à 12h00
Mardi au jeudi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

LE PÔLE AUTONOMIE accompagne les seniors et les personnes en situation de handicap dans leurs démarches administratives. Il propose également des animations pour maintenir l'autonomie et lutter contre l'isolement.

> Le Relais Infos Seniors

- Accompagnement social : APA, téléassistance, dossier d'aide-ménagère…
- Ateliers loisirs, jeux, initiations…
- Festivités : repas, colis, galette-spectacle.
- Sorties, voyage.

Contact :
41 rue Jules Ferry – 03 27 26 55 66
cskimani-ccas@mairie-petiteforet.fr

Horaires :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
Sur rendez-vous du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30

> Le service de jardinage à domicile

- Petits travaux de jardinage à domicile : tonte, petite taille, bêchage…

Renseignements, tarifs et devis :
03 27 28 17 64
accueil-ccas@mairie-petiteforet.fr

> Le service handicap/santé

- Accompagnement dans les démarches administratives liées aux situations de handicap.
- Animations collectives pour promouvoir la santé.

Sur rendez-vous
41 rue Jules Ferry – 03 27 29 84 59

➡ ATELIERS dès 55 ans

OCTOBRE

Atelier "Création en argile"

Le mardi 20 ou le jeudi 22 octobre
de 14h00 à 16h00 à la salle polyvalente du CCAS.

5€

INSCRIPTION : À partir du 12 octobre.

CCAS

OCT./NOV.

Atelier " Jeux de société "

Le mardi 3 novembre
de 14h00 à 16h00 à la salle polyvalente du CCAS.

Gratuit

INSCRIPTION : À partir du 12 octobre.

CCAS

NOVEMBRE

Atelier "Panier en corde"

Jeudi 12 ou mardi 17 novembre 2020
de 14h00 à 16h00 à la salle polyvalente du CCAS.

5€

INSCRIPTION : À partir du 12 octobre.

CCAS

Inscriptions

RIS Relais Infos Seniors - Le matin de 8h00 à 12h00

Catherine SKIMANI, référente seniors 03 27 26 55 66 - cskimani-ccas@mairie-petiteforet.fr

Éditée et distribuée par le CCAS de la Ville de Petite-Forêt - Directeur de Publication : Sandrine Gombert, Maire, Présidente du CCAS - Conçue et réalisée par le service communication de Petite-Forêt / C. Blas - Photos non contractuelles - Crédits photos : CCAS, service communication P. Kolebacki, C. Blas, Epictura - Édition septembre 2020.

➡ COLIS DES SENIORS : QUELQUES CHANGEMENTS EN 2020

Distribution des colis aux seniors en 2019

Un colis festif est offert chaque année aux Franc-Forésiens âgés de plus de 62 ans ou titulaire de la carte CMI mention invalidité.
En raison du contexte sanitaire, les modalités d'inscription ont changé.

Les inscriptions se dérouleront de la manière suivante du 12 octobre au 5 novembre :

• Pour les personnes ayant bénéficié du colis en 2019, l'inscription se fera par téléphone au 03 27 26 55 66, le matin uniquement de 8h00 à 12h00,

• Pour les nouveaux bénéficiaires, l'inscription se fera au Relais Infos Seniors (RIS), le matin uniquement de 8h00 à 12h00, avec les pièces justificatives d'identité et de domicile.

La distribution* :

• A domicile les mercredi 2 et jeudi 3 décembre
• A la salle des fêtes Jules Mousseron le vendredi 4 décembre

**les modalités de distribution du colis vous seront indiquées dans la prochaine lettre du CCAS, courant novembre.*

➡ SORTIE « FAMILLES EN FOLIES »

Musée des Beaux-Arts de Valenciennes. ©Ville de Valenciennes

Dans le cadre des animations « familles en folie » financées par la CAF, l'épicerie sociale propose une sortie parents/enfants au musée des beaux-arts de Valenciennes le **jeudi 29 octobre** « sur les pas de Jean-Baptiste Carpeaux ».

Les familles traverseront la ville pour découvrir les œuvres de Carpeaux (Fronton de l'Hôtel de ville, square Saint-Géry) ainsi que des sculptures installées à Valenciennes récemment (La jeune fille à la Coquille, Ugolin et ses enfants). La découverte sera complétée par un atelier modelage à l'espace pédagogique du musée.

Prévoir le pique-nique - inscription à compter du mardi 13 octobre à l'épicerie sociale Joséphine Baker – 03 27 29 84 59 - Places limitées.

➡ BOURSES SCOLAIRES 2020-2021

Le CCAS accorde une bourse aux élèves dès la 6e. Les Inscriptions se font **jusqu'au 13 novembre inclus**. La bourse varie selon le niveau scolaire de l'élève :

> **14,79€ pour les collégiens**
> **21,29€ pour les lycéens,**
> **50,07€ pour les étudiants**

(les 3 premières années d'études supérieures).

Pièces à fournir :

> Un certificat de scolarité et un RIB à la même adresse.

> En cas de nom différent, présenter le livret de famille.

> En cas de séparation ou de divorce, se munir du jugement qui octroie la garde de l'enfant à la personne dépositaire.

Attention : la demande de bourse doit être déposée par le responsable légal, ayant la garde de l'enfant, ou par l'enfant majeur lui-même.

➡ LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE, PENSEZ-Y !

Chaque jour, l'épidémie de coronavirus nous montre que les maladies infectieuses peuvent avoir de graves conséquences sur la santé des personnes fragiles.
La prochaine campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera mi-octobre. L'ensemble des assurés sociaux concernés par cette campagne de vaccination, recevra un courrier de l'Assurance maladie.